

**Communiqué de presse**  
15 décembre 2015 - N° 34

**Marie-Laurence Bouchon**  
Directrice de la Communication  
+33 (0)1 58 44 76 10  
[mbouchon@scor.com](mailto:mbouchon@scor.com)

**Bertrand Bougon**  
Head of Investor Relations  
& Rating Agencies  
+33 (0)1 58 44 71 68  
[bbougon@scor.com](mailto:bbougon@scor.com)

 [www.scor.com](http://www.scor.com)  
 @SCOR\_SE

## SCOR apporte son soutien à la science actuarielle avec l'attribution des Prix de l'actuariat dans cinq pays en 2015

Chaque année, SCOR récompense les meilleurs travaux académiques dans le domaine de l'actuariat avec l'attribution de prix dans plusieurs pays à travers le monde. Les prix de l'actuariat ont pour but de promouvoir la science actuarielle, de développer et d'encourager la recherche dans ce domaine et de contribuer à l'amélioration de la connaissance et de la gestion des risques. Ces prix représentent une reconnaissance de l'excellence dans le secteur de l'assurance et de la réassurance.

D'octobre à décembre 2015, les prix SCOR de l'actuariat ont été décernés dans cinq pays : l'Allemagne, la France, l'Italie, le Royaume-Uni et la Suède.

Les jurys des prix SCOR de l'actuariat sont composés de chercheurs et de professionnels de l'assurance, de la réassurance et de la finance internationalement reconnus. La sélection des lauréats s'appuie sur la maîtrise des concepts actuariels, la qualité des instruments d'analyse et l'originalité des travaux quant aux avancées scientifiques proposées et aux applications possibles dans les métiers de la gestion du risque.

**Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR**, déclare : « *Les prix SCOR de l'actuariat décernés en 2015 récompensent de jeunes actuaires originaires du monde entier pour leurs travaux innovants en matière d'analyse et de gestion des risques. SCOR sponsorise ces prix depuis vingt ans, soutenant ainsi le développement de la science actuarielle et la promotion de nouveaux talents sur le marché mondial de l'assurance et de la réassurance. Ces prix s'inscrivent dans le cadre de l'engagement de SCOR pour la recherche et de l'action de la Fondation d'entreprise SCOR pour la Science* ».

\*

\* \*

**Communiqué de presse**  
15 décembre 2015 – N° 34

**Marie-Laurence Bouchon**  
Directrice de la Communication  
+33 (0)1 58 44 76 10  
[mbouchon@scor.com](mailto:mbouchon@scor.com)

**Bertrand Bougon**  
Head of Investor Relations  
& Rating Agencies  
+33 (0)1 58 44 71 68  
[bbougon@scor.com](mailto:bbougon@scor.com)

 [www.scor.com](http://www.scor.com)  
 @SCOR\_SE

**Présentation des lauréats 2015 des prix SCOR de l'actuariat**

**Le 16 octobre, à Stockholm, en Suède**, Malcolm Newman, Head of the Paris-London Hub, a remis le prix de l'actuariat pour la Suède dans le cadre de la conférence annuelle de SCOR Sweden Re sur l'assurance Vie en partenariat avec l'Institut des actuaires suédois. Il a été attribué à **Anna Flodström**, de l'université de Stockholm, pour son mémoire intitulé « Separation av IBNYR och IBNER i reservsättningen för sjuk- och olycks-fallsskador » (« Différence entre l'IBNYR et l'IBNER dans la constitution de provisions pour dommages dus à des maladies et des accidents »). Ont notamment assisté à la cérémonie Svein Børre Solvang, CEO de SCOR Sweden Re, Jan Åke Persson, Président de l'Institut des actuaires suédois, Gunnar Andersson, Président du jury, David O'Brien, Group Head of Financial Solutions and Longevity, Renato Di Iorio, Head of Financial Solutions EMEA, et Fredrik Reinfeldt, ancien Premier ministre de Suède de 2006 à 2014.

**Le 16 novembre à Dresde, en Allemagne**, Frieder Knüpling, Chief Risk Officer de SCOR et Président du jury, a remis les prix de l'actuariat pour l'Allemagne à **Lukas Josef Hahn**, de l'université d'Ulm, pour son mémoire intitulé « A Bayesian Multi-Population Mortality Projection Model » (« Un modèle bayésien de projection de la mortalité sur multi-populations ») (premier prix) à **Jonas Hirz**, de l'université technique de Vienne, pour sa thèse « Advanced Conditional Risk Measurement and Risk Aggregation with Applications to Credit and Life Insurance » (« Mesure conditionnelle de risque et agrégation avec applications sur l'assurance Crédit et Vie ») (deuxième prix) et à **Andreas J. Niemeyer**, de l'université d'Ulm, pour sa thèse « Risk management and regulatory aspects of life insurance companies with a special focus on disability insurance » (« Gestion des risques et aspects réglementaires des sociétés d'assurance Vie avec une attention particulière donnée à l'assurance Invalidité ») (troisième prix).

**Le 24 novembre à Londres, au Royaume-Uni**, Denis Kessler et William Hague, ancien ministre britannique des Affaires étrangères et ancien député pour la circonscription de Richmond dans le Yorkshire, ont décerné les prix de l'actuariat à **Cho Yeung Chan**, de la Cass Business School de la City University à Londres, pour son mémoire intitulé « The Impact of Gender-neutral Pricing on the Life Insurance Industry » (« Répercussions de l'application en tarification de l'égalité de traitement selon le sexe dans le secteur de l'assurance Vie ») et à **Brian Brady**, également de la Cass Business School, pour son mémoire « Periodic Payment Orders : Shifting the Focus of a General Insurer's Balance Sheet » (« Ordres de paiement périodiques : changement d'approche pour le bilan d'un assureur Dommages »).

**Le 26 novembre à Paris, en France**, Denis Kessler et André Lévy-Lang, Président de l'Institut Louis Bachelier et Président du jury, ont remis les prix de l'actuariat pour la France, en partenariat avec l'Institut des actuaires. **Pierre-Olivier Goffard**, de l'Institut de science financière et d'assurances (ISFA), s'est vu attribuer le prix des Jeunes docteurs pour sa thèse intitulée « Approximations polynomiales de densités de probabilité et applications en assurance ». **Laura Cohen** et **Dulcy Joyce Gninghaye**, de l'Ecole nationale de la statistique et de

**Marie-Laurence Bouchon**  
Directrice de la Communication  
**+33 (0)1 58 44 76 10**  
[mbouchon@scor.com](mailto:mbouchon@scor.com)

**Bertrand Bougon**  
Head of Investor Relations  
& Rating Agencies  
**+33 (0)1 58 44 71 68**  
[bbougon@scor.com](mailto:bbougon@scor.com)

 [www.scor.com](http://www.scor.com)  
 @SCOR\_SE

## Communiqué de presse

15 décembre 2015 – N° 34

l'administration économique (ENSAE), ont reçu le prix des Jeunes actuaires pour leur mémoire commun intitulé « Modélisation du risque gel en France ».

**Le 10 décembre à Milan, en Italie**, le professeur Ricardo Ottaviani, professeur à l'université La Sapienza à Rome, Président de l'Institut italien des actuaires (Istituto Italiano degli Attuari) et Président du jury, a remis les prix pour l'Italie. **Alessandro Ricotta** et **Andrea Riva**, tous deux de l'université catholique du Sacré-Cœur de Milan, ont été récompensés pour leurs mémoires respectivement intitulés « Una estensione del Collective Risk Model per la valutazione della riserva sinistri » (« Extension du modèle de risques collectif à l'évaluation des provisions pour sinistres ») et « Support Vector Machine in ambito assicurativo: teoria e una applicazione al rischio frode » (« Machine à vecteurs de support en assurance : théorie et application au risque de fraude »).

Pour consulter l'ensemble des mémoires et des thèses primés, consultez les pages dédiées au soutien du Groupe à la science actuarielle sur notre site : <http://www.scor.com/fr/carriere/prix-de-lactuariat/bibliotheque-des-prix.html>

**Marie-Laurence Bouchon**  
Directrice de la Communication  
**+33 (0)1 58 44 76 10**  
[mbouchon@scor.com](mailto:mbouchon@scor.com)

**Bertrand Bougon**  
Head of Investor Relations  
& Rating Agencies  
**+33 (0)1 58 44 71 68**  
[bbougon@scor.com](mailto:bbougon@scor.com)

 [www.scor.com](http://www.scor.com)  
 @SCOR\_SE

## Communiqué de presse

15 décembre 2015 – N° 34

### Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 20 mars 2015 sous le numéro D.15-0181 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».